



INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE 2025-2026

Les réservations et le paiement des repas se feront via le Portail Famille de la Commune (<https://famille-limoux.ciril.net>) Le paiement s'effectuera à la réservation.

Merci de bien vouloir vous rapprocher des Affaires Scolaires à l'Espace Colette Lagoutte pour obtenir votre code d'accès au portail famille

L'inscription à la cantine scolaire est annuelle, elle doit être renouvelée chaque année **au mois de juin**.

Les parents qui désirent que leurs enfants fréquentent une des cantines scolaires de la Ville pendant l'année 2024/2025 sont invités à les faire inscrire à **l'Espace Colette Lagoutte 22 - 24 rue des Augustins avant le 4 juillet 2025**

Pièces à fournir :

- Le livret de famille
- Les 3 derniers bulletins de salaire du couple
- La notification des allocations familiales récente
- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2024 et dès réception celle de 2025
- Le justificatif de domicile récent
- Assurance scolaire 2025-2026 IMPERATIF